

LE CONSEIL DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE STRASBOURG

4 ANS DE DIALOGUE ET DE CO-CONSTRUCTION



LE CONSEIL DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Une instance installée par la Ville de Strasbourg, la Communauté urbaine et la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire d'Alsace (CRESS).
- Une méthode innovante qui réunit les acteurs de terrain de l'économie sociale et solidaire (coopératives, mutuelles, associations, entreprises d'insertion...), les fédérations du secteur, le conseil d'administration de la CRESS, les élus de la Ville de Strasbourg, de la Communauté urbaine, les maires des communes de la CUS et les partenaires institutionnels qui mènent une politique de l'ESS sur le territoire (Etat, Région Alsace, Conseil général du Bas-Rhin, Caisse des Dépôts et Consignations) pour :
 - Favoriser le dialogue entre l'ensemble des participants,
 - Co-construire la politique de l'ESS par l'enrichissement mutuel en termes de connaissances et de pratiques.
- Un lieu de visibilité pour l'ESS.



DATES CLÉS

- 25 novembre 2010 : co-construction du Conseil de l'ESS, missions, composition et fonctionnement définis par les participants.
- 11 mars 2011 : installation du Conseil par le Maire de Strasbourg, le Président de la CUS et le Président de la CRESS.
- 4 novembre 2011 : première réunion du Conseil et premières recommandations.
- 6 décembre 2012 : premiers retours en plénière sur les actions engagées.
- 31 octobre 2013 : poursuite des actions et nouvelles thématiques, arrêtées par le Conseil.
- 24 novembre 2014 : bilan du fonctionnement, des actions et nouvelles perspectives.



2 SÉANCES EXCEPTIONNELLES DU CONSEIL DE L'ESS

- Le 8 novembre 2012 en présence de Benoît Hamon, Ministre délégué à l'ESS et à la consommation. Le ministre, après avoir exprimé « sa curiosité de voir un Conseil de l'ESS », s'est plié à l'exercice du dialogue face à plus de 160 participants et a pris plaisir à débattre en direct avec les acteurs de l'ESS, notamment en vue de la construction de la loi ESS.
- Le 16 septembre 2013 en préparation de la manifestation européenne « Entrepreneurs sociaux, prenez la parole ! » se tenant les 16 et 17 janvier 2014 à Strasbourg, lancée par la Commission européenne.



LE CONSEIL DE L'ESS, DES RÉSULTATS PROBANTS EN TERMES DE DIALOGUE ET DE VISIBILITÉ DONNÉE À L'ESS

- *Un espace de rencontres et de dialogue direct : la plénière du Conseil*
 - Présence systématique du Président de la CUS et du Maire de Strasbourg qui co-président le Conseil aux côtés de la CRESS,
 - 350 acteurs, plus de 100 élus et 50 agents des 2 collectivités, 30 partenaires institutionnels invités aux séances plénières,
 - Plus de 200 participants sur les 4 années écoulées, soit une centaine de participants par plénière,
 - Un Conseil ouvert à toute structure de l'ESS, ou impliquée dans son développement, qui en fait la demande.
- *Des ateliers d'échanges* constitués autour des thématiques retenues par le Conseil
 - Objectif des ateliers : production de recommandations et d'actions sur la thématique, restituées en plénière, à l'attention de la Ville et de la Communauté urbaine de Strasbourg, du secteur ou du partenariat,
 - 7 thématiques traitées : ESS et politiques publiques, initiatives collectives des habitants et innovation, achat public comme levier du développement durable, ESS et création d'entreprises, immobilier d'entreprises dans l'ESS, création d'une Maison de l'ESS, Strasbourg comme territoire d'expérimentation pour l'innovation sociale,
 - 34 réunions de travail associant près de 200 participants sur la base du volontariat,
 - Près de 30 préconisations formulées, validées et faisant l'objet de la mise en œuvre d'actions.
- *Depuis 2010, un des rendez-vous phares* du Mois de l'ESS, coordonné chaque année par la CRESS.
- *Depuis 2013, la mise en valeur de partenariats innovants* entre la Ville, la CUS et les acteurs de l'ESS.
- *Le développement d'actions de communication* complémentaires en faveur du secteur
 - Création d'une exposition circulant chez les acteurs de l'ESS et dans les communes de la CUS,
 - Édition en 2012 d'un hors-série d'Alternatives économiques dédié à l'ESS sur le territoire de la Communauté urbaine.
- *Une démarche régulièrement citée en référence au niveau national* comme outil d'élaboration d'une politique publique en faveur de l'ESS sur un territoire.



ET DEMAIN ?

- *S'inspirer de la démarche de rapprochement des services de la CUS et des expérimentations de terrain réalisées par les structures de l'ESS pour aller plus loin dans la co-construction de la politique publique et le développement de partenariats innovants.*
- *Assurer une représentation de l'ESS dans le futur Conseil de développement de l'Eurométropole.*



ESS ET POLITIQUES PUBLIQUES



OBJECTIFS

- Identifier les synergies possibles entre politiques publiques et activités de l'ESS.
- Renforcer le dialogue et la connaissance mutuelle entre collectivités publiques et acteurs du secteur.

Atelier d'échanges thématique débuté en 2011

26 participants, 3 réunions.

5 préconisations mises en œuvre par la Ville de Strasbourg, la CUS et la CRESS.



NOUS L'AVONS FAIT

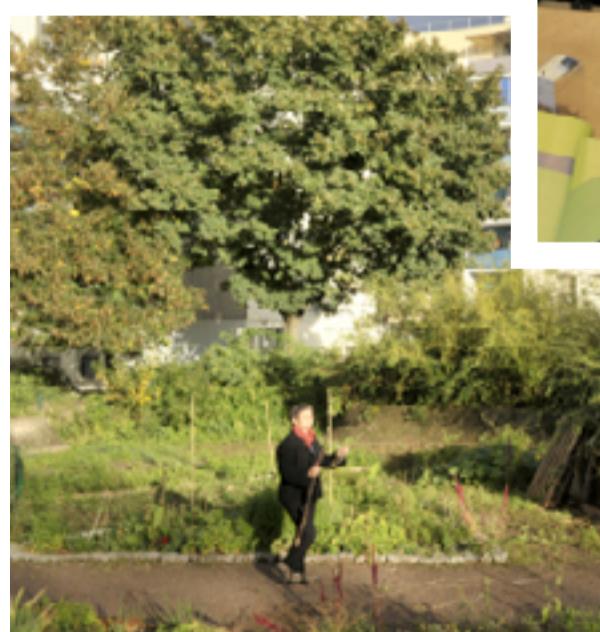
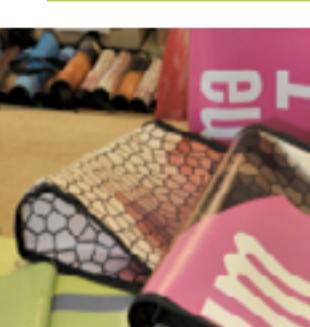
- Réalisation en 2012 du « Recueil de présentation des directions de la Communauté urbaine de Strasbourg », afin de mieux identifier les champs de compétences de la collectivité, ses missions, ses partenariats avec l'ESS et les interlocuteurs des services pour les développer.
- Publication en 2013 par la CRESS de « Elles et ils innovent ! », ouvrage présentant 12 expériences alsaciennes soutenues par la mesure 4-23 du Fonds social européen permettant aux collectivités d'avoir une visibilité sur les projets innovants et leur devenir.
- Mise en place de nouveaux partenariats innovants, à titre d'exemple, le Plan local de prévention des déchets avec la Direction de l'environnement de la Communauté urbaine de Strasbourg, les professionnels de l'environnement et des déchets et les acteurs de l'ESS.
- Expérimentation de rencontres thématiques (Déchets, Santé, Technologie de l'Information et de la Communication) entre directions de la Ville et de la Communauté urbaine de Strasbourg et acteurs de terrain de l'ESS pour favoriser de nouvelles coopérations et de nouveaux partenariats.



ET DEMAIN ?

- Poursuivre les rencontres thématiques en identifiant avec le Conseil de nouveaux thèmes à aborder, de nouveaux services à rencontrer.
- Amplifier la méthode d'accompagnement des partenariats innovants développée dans le cadre des travaux du Conseil entre la Ville, la Communauté urbaine de Strasbourg et le territoire.







INITIATIVES COLLECTIVES DES HABITANTS



OBJECTIFS

- Favoriser les initiatives collectives d'habitants dans les quartiers.
- Faciliter la mobilisation des acteurs du territoire sur le soutien aux initiatives collectives des habitants.

Atelier d'échanges thématique débuté en 2011

33 participants, 4 réunions.

5 préconisations mises en œuvre par la Ville de Strasbourg et la CRESS, avec l'appui créatif des artistes d'Artenréel et en lien avec les acteurs des quartiers dans lesquels est menée l'expérimentation « Initiatives collectives des habitants ».



NOUS L'AVONS FAIT

- Lancement en début d'année 2012, sur les quartiers strasbourgeois, d'une expérimentation visant à :
 - Repérer les initiatives collectives d'habitants existantes,
 - Mettre en valeur ces initiatives lors d'évènements existants sur le quartier,
 - Identifier et faire connaître aux habitants les ressources de leur quartier pour les aider dans leurs projets,
 - Mobiliser les partenaires des quartiers sur l'accompagnement des initiatives collectives des habitants.
- L'expérimentation est aujourd'hui poursuivie principalement dans 2 quartiers, Neudorf et Hautepierre, et a été présentée aux habitants lors de 9 manifestations festives organisées par les partenaires des quartiers Neudorf, Cronenbourg, Hautepierre et Elsau.
- Réalisation d'une plaquette de présentation de la démarche, d'un stand mobile, de tracts de mise en valeur des initiatives et d'un film pédagogique.



ET DEMAIN ?

- Poursuivre l'expérimentation sur Hautepierre et Neudorf et en tirer une méthode duplicable sur de nouveaux quartiers, voire sur de nouvelles communes de la CUS.
- Rapprocher cette expérimentation de la mise en œuvre de la nouvelle Politique de la Ville.
- L'expérience tirée de la démarche expérimentale « Initiatives collectives des habitants » a permis à la CRESS, avec ses partenaires, dont la Ville de Strasbourg, de répondre à la Bourse nationale d'expérimentation en faveur de la participation des habitants lancée par le Commissariat général à l'égalité des territoires.



ACHAT PUBLIC COMME LEVIER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



OBJECTIFS

- Faciliter l'accès des structures de l'ESS aux marchés publics de la Ville de Strasbourg et de la CUS.
- Élaborer des critères de développement durable exploitables par les collectivités dans les marchés publics.
- Identifier des contributions des acteurs de l'ESS au développement durable.

Atelier d'échanges thématique débuté en 2011

24 participants, 3 réunions.

9 préconisations mises en œuvre par la Ville de Strasbourg, la CUS et leurs partenaires sur le sujet.



NOUS L'AVONS FAIT

- Organisation par le CRAPT CARRLI, avec l'intervention du Relais Chantiers, de sessions de formation consacrées à la connaissance des marchés publics et des clauses sociales.
- Sensibilisation des agents de la Ville et de la Communauté urbaine de Strasbourg à l'utilisation de clauses d'insertion et de promotion de l'emploi dans les marchés publics.
- Lancement en novembre 2013 par la Chambre de Consommation d'Alsace et la CRESS de ZigetZag.info, la plateforme d'achats responsables.
- Visites de veille dans les structures de l'insertion par l'activité économique, dans les établissements du travail adapté et protégé, organisées par la CUS, auxquelles participent ses services, favorisant une meilleure connaissance réciproque.
- Benchmark de nouveaux secteurs d'activités qui pourraient être investis dans le cadre de marchés article 30, en lien avec la typologie des chiffres locaux du chômage.
- Depuis le 1^{er} septembre 2012 création d'un label « emploi + », qui permet d'identifier et de rendre visible l'ensemble des marchés porteurs de clauses sociales.

*Crapt Carrli : Centre régional d'appui pédagogique et technique, Centre d'appui et de ressources régional de lutte contre l'illettrisme



ET DEMAIN ?

- Promouvoir le lien entreprises/service de la commande publique de la collectivité en améliorant leur information et en instaurant un échange entre eux (ex. première édition du salon de l'achat public en novembre 2014).
- Faciliter les démarches d'accès des dirigeants des entreprises de l'ESS aux procédures de la commande publique, pour ceux qui en sont le plus éloignés.
- Développer la démarche « territoire de commerce équitable » initiée par la délibération du Conseil municipal de Strasbourg du 13 octobre 2014.

ESS ET CRÉATION D'ENTREPRISES



OBJECTIFS

- Contribuer aux orientations de Strasbourg Eco 2020, stratégie de développement économique de la CUS, en faveur de la création d'entreprises.
- Participer à l'élaboration d'un dispositif structuré d'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprises de l'ESS (action de la feuille de route Strasbourg Eco 2020).
- Soutenir l'entrepreneuriat social et solidaire

Atelier d'échanges thématique débuté en 2011

32 participants, 6 réunions.

4 préconisations mises en œuvre et suivies par Alsace Active, la CRESS, la CUS et leurs partenaires sur le sujet.



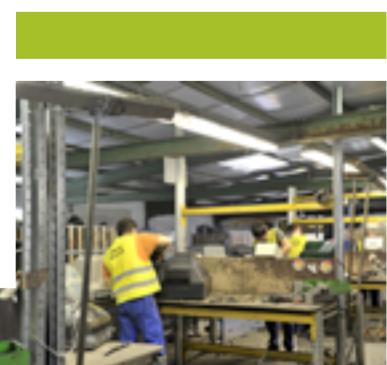
NOUS L'AVONS FAIT

- Mise en place, dans le cadre du dispositif des portes d'entrées pour la création d'entreprises sur le territoire de la CUS, d'une porte d'entrée spécifique à l'ESS, à destination des projets à dominante économique, portée par Alsace Active, rejointe depuis par Cooproduction.
- Sensibilisation à l'entrepreneuriat en ESS auprès des opérateurs de l'accompagnement à la création d'entreprises et lors du salon « créer sa boîte », dans le cadre de la Semaine de l'entrepreneur européen.
- Diagnostic des acteurs de l'accompagnement des associations de la CUS, par le réseau SARA, recensant les structures intervenant sur les champs de la création et de l'accompagnement d'associations à vocation économique.



ET DEMAIN ?

- Poursuivre la structuration, au-delà des portes d'entrée à la création/reprise d'entreprises d'un réseau d'acteurs dédié à l'accompagnement de porteurs de projets ESS.
- Contribuer à mettre en œuvre le « choc coopératif », initié par la loi ESS du 31 juillet 2014, par le développement coopératif sous toutes ses formes (création ex nihilo, transformation, transmission d'entreprises saines, reprise d'entreprises en difficulté).



CRÉATION D'UNE MAISON DE L'ESS



OBJECTIFS

- Définir l'intérêt du secteur pour le développement d'un tel lieu.
- Déterminer les fonctions que le lieu pourrait assurer.

Atelier d'échanges thématique débuté en 2012

24 participants, 2 réunions.

3 préconisations mises en œuvre et suivies par la CRESS, la Ville de Strasbourg et la CUS.



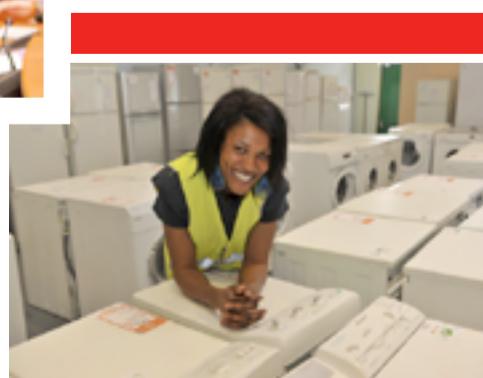
NOUS L'AVONS FAIT

- Le Conseil a validé l'intérêt du secteur pour le développement d'une Maison de l'ESS avec 3 objectifs :
 - Donner de la visibilité à l'ESS,
 - Mutualiser des moyens humains et matériels,
 - Rassembler les acteurs et développer des projets.
- Promotion du projet par la CRESS.
- Veille et recueil d'expériences sur les réflexions et projets de lieux mutualisés en faveur de l'ESS à l'échelle nationale.



ET DEMAIN ?

- La Maison de l'ESS pourrait trouver sa place dans la Manufacture des Tabacs ou un autre lieu dédié, à moyen terme.
- La CRESS s'associe à la Maison de l'Emploi de Strasbourg, à Alsace Active et à Cooproduction pour travailler, à brève échéance, à la mise en œuvre d'un lieu dédié à l'activité et l'emploi regroupant une quinzaine d'acteurs de l'ESS, de l'insertion professionnelle, de la création d'entreprises et du soutien à l'activité et à l'emploi du territoire alsacien et du bassin de Strasbourg, à l'horizon 2015.



STRASBOURG COMME TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATION POUR L'INNOVATION SOCIALE



OBJECTIFS

- *Elaborer une stratégie co-construite visant à positionner Strasbourg comme territoire d'expérimentation pour développer l'innovation sociale.*

Comité de pilotage de la démarche installé en 2013

12 participants, 4 réunions.

Les travaux ont été mis en œuvre et suivis par SEMIA, Alsace Innovation, la CRESS, la Ville et la CUS, le Conseil Général du Bas-Rhin et la Région Alsace.



NOUS L'AVONS FAIT

- *Travail partenarial entre la CRESS, Semia et Alsace Innovation pour finaliser une matrice d'analyse de projets socialement innovants à partir de la grille de critères caractérisant l'innovation sociale élaborée en 2011 par la CRESS.*
- *Poursuite du partenariat en 2014 : la CRESS, Semia et Alsace Innovation réalisent un travail de cartographie des structures de financements et d'accompagnements de l'innovation sociale :*
 - plusieurs structures rencontrées en entretien et des fiches produits analysées ont permis d'identifier plusieurs dispositifs de financement et d'accompagnement de l'innovation sociale de manière détaillée,
 - réalisation de 2 mémos regroupant 16 outils de financements de l'innovation sociale (l'un dédié aux structures fiscalisées; l'autre dédié aux structures non-fiscalisées).
- *Développement de passerelles entre politiques publiques et acteurs de l'ESS pour favoriser l'innovation sociale dans les politiques publiques.*
- *Développement d'une plateforme de crowdfunding au sein d'Alsace Innovation ouverte aux projets socialement innovants : www.crowdfunding-alsaceinnovation.com*



ET DEMAIN ?

- *Finaliser et diffuser la cartographie du financement et de l'accompagnement de projets socialement innovants.*
- *Identifier et développer des réponses aux besoins d'accompagnement et de financement de projets socialement innovants quand les dispositifs existants ne répondent pas entièrement aux besoins.*
- *Capitaliser et amplifier les méthodes de travail d'ores et déjà expérimentées par la Ville de Strasbourg et la Communauté urbaine et leurs partenaires de l'ESS pour générer de nouvelles innovations sociales.*

CONSEIL DE L'ESS...

CE QU'EN DISENT LES ACTEURS

« C'est une instance qui a du sens, un endroit d'innovation, pas de plaintes. Les axes de dialogue ont permis d'engager des débats, même s'ils n'aboutissent pas tous, tout de suite. C'est le fait de pouvoir dialoguer en direct avec les élus qui a été très apprécié. Et d'autres endroits sont encore à travailler ».

« Ce Conseil est très intéressant car ce n'est pas le lieu d'un enjeu de pouvoir mais d'observations et d'échanges ».

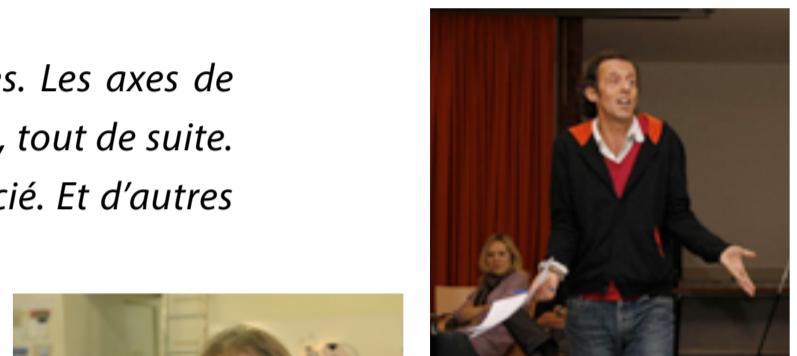
« Instance très intéressante mais les ateliers prennent trop de temps et nous sommes surbookés.

A l'avenir, il faut être encore plus efficace et plus opérationnel ».

« L'idée du Conseil est excellente car elle met en relation les acteurs. Le Conseil, c'est l'invention de manières et d'espaces de travail innovants. Mais le plus impressionnant a sans doute été l'effet produit en interne à la collectivité : des déblocages importants dans la relation avec les services, plus de possibilités de travail transversal. A la CUS, il y a eu un avant et un après Conseil de l'ESS.

Néanmoins, il faut désormais évoluer vers encore plus de participatif, afin de faire émerger la créativité et plus d'innovations. Peut-être réfléchir à s'ouvrir à d'autres acteurs, hors ESS. A l'avenir, il faut travailler le champ de l'émergence de projets économiques et de lieux de créativité ».

« Un bon lieu pour se retrouver, dialoguer mais aussi un lieu de reconnaissance du secteur et des acteurs. C'est aussi un lieu d'actions : c'était très bien de préparer ensemble la manifestation européenne sur l'entrepreneuriat social ».



cress
Chambre régionale
de l'économie sociale
et solidaire d'Alsace

CONTACT CRESS

Marc BRIGNON

mbrignon@cress-alsace.org

03.59.61.12.71

Strasbourg
eurooptimist

CONTACT CUS

Sandra GUILMIN

sandra.guilmin@strasbourg.eu

03.68.98.65.92